

Mise en garde de la Direction de santé publique des Laurentides

SANS TRAITEMENT, L'EAU DES LACS ET DES RIVIÈRES N'EST PAS POTABLE

Saint-Jérôme, le 4 novembre 2013

La Direction de santé publique des Laurentides rappelle aux riverains qui s'approvisionnent à partir d'eau de surface, c'est à dire de lacs, de rivières et de ruisseaux, qu'ils devraient consommer cette eau seulement si elle a subi un traitement au préalable. Cela en tout temps, quelle que soit la saison.

Une eau sans couleur, ni odeur, ni goût n'est pas automatiquement une eau sécuritaire.

Une eau de surface sans traitement peut contenir notamment des microorganismes (bactéries, virus, parasites) pouvant causer divers problèmes de santé, plus particulièrement des maux de ventre, des diarrhées et des vomissements.

Il est important d'utiliser de l'eau traitée pour les usages suivants :

- la préparation des aliments;
- la préparation des breuvages, jus, boissons chaudes;
- la préparation des biberons et des aliments pour bébé;
- le lavage des fruits et des légumes qui seront mangés crus;
- la fabrication de glaçons;
- le lavage de dents.

En suivant ces recommandations, la population concernée diminue les risques à la santé pouvant être reliés à la consommation de l'eau provenant de lacs, de rivières et de ruisseaux.